

**Réf. : Lotissement Le Vinet III à Drefféac**

---

## ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

---

Conformément au règlement du lotissement « Le Vinet III » à Drefféac (44530), autorisé par l'arrêté n° PA 044 053 22 F0001 délivré par la commune de Drefféac en date du 04 juillet 2022,

Je soussigné, Monsieur PAJOT Philippe, représentant la SAS BATIPROMO, domiciliée au 4 Square John Bardeen 85300 Challans,

Agissant en qualité de Lotisseur,

Atteste que la surface plancher du **Lot n°60** du lotissement ci-dessus désigné est de **200 m<sup>2</sup>** selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À Challans, le 1er septembre 2022

Pour la SAS BATIPROMO  
**Monsieur Philippe Pajot**

